

**L'accompagnement éducatif au collège Bernanos :  
Travail et détente après les cours**

**Académie de Nancy-Metz**

**Nom et adresse de l'établissement :**

**Collège Georges BERNANOS / 27, rue Philippe Colson / 57950 Montigny-lès-Metz**

**ZEP : non**

**Téléphone : 03.87.63.44.03 / Télécopie : 03.87.66.42.50**

**Mèl de l'école ou de l'établissement : [ce.0570070@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0570070@ac-nancy-metz.fr)**

**Contact : Carine Neubert, professeur documentaliste [carine.neubert@ac-nancy-metz.fr](mailto:carine.neubert@ac-nancy-metz.fr)**

**Classes concernées : toutes**

**Disciplines cond3s : toZE5.22 Tc( )aty-Metz gnyC Téléco12 0 0 12 42.540r**

## SOMMAIRE

I.	LE CONTEXTE	page 3
	1. Le contexte institutionnel	page 3
	2. Le contexte local	page 3
II.	LES OBJECTIFS	page 4
	1. Pour le collège	page 4
	2. Pour les élèves	page 4
	3. pour les intervenants	page 5
III.	ORGANISATION ET DEMARCHES CHOISIES	page 5
	1. avant la mise en place du dispositif (de septembre à mi-octobre)	
	2. mise en œuvre du projet	page 6
	- les périodes	page 6
	- les acteurs impliqués	page 6
	- l'organisation matérielle	page 7
	- la gestion des absences	page 7
IV.	REGARDS SUR L'ACTION ET BILAN	page 8
	Les chiffres des inscriptions	page 8
	Pour le collège : bilan	page 9
	Pour les élèves : AIDE AUX DEVOIRS bilan et ajustements	page 10
	ACTIVITES bilan et ajustements	
	Pour l'encadrement AIDE AUX DEVOIRS	page 19
	ACTIVITES	
	Les éléments facilitateurs et les freins	page 21
V.	CONCLUSION	page 21
VI.	LE POINT DE VUE DU CHEF D'ETABLISSEMENT	page 22
	Annexes 1, 2 et 3	page 24
VII.	ZOOMS	fichiers spécifiques
	(Objectifs, contenu, déroulement, production.. pour chaque activité)	
	1. Atelier cirque (Mme NEUBERT)	fichier cirque
	2. Ecriture d'un livre bilangue (Mmes FRITSCH et FLAMMANG)	fichier écriture
	3. Atelier théâtre (Mme DOREMUS)	fichier théâtre
	4. « Bien manger » (Mme MOHAMED SEGHIR)	fichier bien manger

# I - LE CONTEXTE

## I.1. Le contexte institutionnel

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/25/MENE0800454C.htm>

La circulaire n°2008-080 du 05 juin 2008 / BO encart n°25 du 19 juin 2008 propose la généralisation de l'accompagnement éducatif à compter de la rentrée 2008 à tous les collèges, après sa mise en place dans les collèges de l'éducation prioritaire une année auparavant. Cette circulaire donne les grandes lignes de ce nouveau dispositif :

### Son principe général :

L'accompagnement éducatif « *constitue une offre complémentaire aux enseignements en dehors du temps scolaire* » et « *contribue ainsi à l'égalité des chances entre tous les élèves.* »

### Son fonctionnement :

L'accompagnement éducatif est « intégré au projet d'établissement, élaboré sous la responsabilité du chef d'établissement et soumis au conseil d'administration. »

### Ses modalités :

- *le public* : pour tous les élèves volontaires de toutes les classes.
- *l'organisation horaire* : deux heures, quatre jours par semaine tout au long de la semaine.
- *le contenu* : une offre de trois domaines d'activité : l'aide aux devoirs et aux leçons, la pratique sportive, la pratique artistique et culturelle.
- *un encadrement* : par des **enseignants volontaires, des assistants d'éducation, des intervenants extérieurs** (associations, structures culturelles et sportives...), mais aussi **des personnels non enseignant, des étudiants, des parents d'élève, des bénévoles** (membres d'associations, enseignants à la retraite...)
- *L'information aux familles* : par le chef d'établissement sur les procédures d'inscription au dispositif (autorisation parentale indispensable), les contenus proposés et l'organisation au sein du collège notamment en matière d'assiduité.

## I.2. Le contexte local

Depuis plusieurs années, nous remarquons, [tant dans les propos des professeurs des écoles au moment des liaisons CM2/6ème que dans ceux des enseignants au collège, au moment des conseils de classe] une plainte concernant le manque de travail et d'apprentissage à la maison. Les sanctions, contre ce comportement, n'ont plus d'effet sur certains élèves, n'ayant jamais eu d'habitudes de travail à la maison.

ENVIRONNEMENT SOCIOLOGIQUE		
Catégories socioprofessionnelles (en %)	Source : dossier Parme.	
Collège Bernanos MONTIGNY	2007/2008	2008/2009
FAVORISEES	28,5	28,9
MOYENNES	36,4	33,5
DEFAVORISEES	28,5	31

Un nombre significatif d'élèves est issu de famille de catégorie professionnelle défavorisée ou moyenne. En entretien, les parents se disent démunis face aux devoirs de leur enfant, indiquent qu'eux-mêmes ont fait peu d'études et se sentent dans l'incapacité de les aider. Les parents élevant seul leur enfant, sont en nombre important et expriment leur difficulté à gérer le temps de travail de leur enfant.

Pour le primaire : il existe une étude surveillée payante, mise en place par la mairie. Un foyer SNCF propose également de l'aide aux devoirs gratuite. Quelques élèves bénéficient d'une aide à domicile par des bénévoles du Secours Catholique.

**Il nous semblait donc important de permettre à tous les élèves de bénéficier d'aide afin que tous aient des conditions favorables à la réussite scolaire.**

Ces constats nous ont donc poussés à mettre en place un système dans lequel les devoirs soient considérés comme essentiels à la réussite et préalables à toute activité de découverte ou de détente.

Le cadre rigoureux dans lequel ces activités se déroulent est indispensable certes à la bonne gestion des présences mais aussi à la démonstration que la constance, la régularité sont précieuses pour la réussite.

## II - LES OBJECTIFS

C'est à partir de ces constats spécifiques à l'environnement du collège et à son public, que nous avons bâti nos objectifs :

1. Pour le collège : **accompagner la scolarité des jeunes.**

- favoriser l'égalité des chances,
- renforcer le lien avec les familles,
- ouvrir le collège vers l'extérieur,
- valoriser l'image du collège.

2. Pour les élèves : **donner à l'école toute sa dimension de lieu d'aide au travail, de formation, de vie et d'expression.**

### AIDE AUX DEVOIRS et aux leçons

- Travailler dans des conditions favorables d'apprentissage.
- Se rassurer quant à ses capacités à réaliser son travail.
- Adopter les « bons » réflexes pour une « bonne » scolarité.
- Etre capable d'exprimer ses difficultés et de les préciser : compréhension, mémorisation, passage à l'écrit... et devenir soi-même plus conscient de ses propres compétences et agir pour combler ses lacunes.

### ACTIVITES (CULTURELLES OU SPORTIVES)

- S'initier à des domaines parfois perçus comme inaccessibles ou peu développés dans les programmes.
- Se détendre grâce à de nouvelles activités sportives (step, tennis de table) et acquérir un meilleur équilibre de vie (par la pratique d'une activité physique).
- Partager avec l'adulte (parfois son professeur) des goûts, des compétences autres que scolaires. Les arts créatifs permettent de montrer ses réalisations, d'échanger des idées.
- S'investir dans un projet et le mener à terme (l'atelier théâtre).
- Prendre sa place et respecter celle de l'autre dans une démarche collective (les jeux de sociétés sont formateurs pour apprendre à gérer l'échec par exemple)
- Développer sa créativité et son imagination.

### 3. Pour les intervenants :

#### AIDE AUX DEVOIRS et aux leçons

- devenir plus conscient des difficultés rencontrées par les élèves dans leurs apprentissages.
- obtenir un apport financier supplémentaire.

#### ACTIVITES (CULTURELLES OU SPORTIVES)

- appréhender les élèves différemment dans un cadre moins scolaire.
- partager une passion (le théâtre, l'écriture, le cirque, la musique).
- travailler en équipe.
- décroïsonner les enseignements dans l'atelier d'écriture d'un livre anglais/français.
- stimuler la curiosité des élèves (l'atelier violon a suscité des volontaires alors qu'il est reconnu comme un instrument de musique plutôt « ingrat »).

## III. L'ORGANISATION ET LES DEMARCHES CHOISIES AU COLLEGE BERNANOS

**Un principe général** a été énoncé par Mme CAHEN, principale, dès le début de la réflexion sur la mise en place du dispositif au collège : placer l'heure d'aide aux devoirs avant toute activité. Ainsi, tout élève intéressé par une activité dans l'un des trois domaines (sportif, artistique ou culturel) devra assister à l'aide aux devoirs, dans la mesure où son emploi du temps le permet : **travailler puis se détendre**.

Ensuite, le dispositif a été envisagé sur l'année scolaire et **des choix** ont été faits :

- trois périodes avec des offres diversifiées dans les trois domaines.
- un mode de communication avec les élèves puis avec les familles : une plaquette de présentation et un coupon réponse.
- un règlement à suivre dans le cas d'une inscription : une assiduité sans mauvaise excuse, un suivi régulier des absences, une motivation indispensable sur le principe du volontariat.

### **Avant la mise en place du dispositif : de septembre à mi octobre**

Suite au texte de cadrage paru au BO du juin 2008, notre Principale présente le dispositif dès le début de l'année scolaire à l'ensemble des personnels du collège. Très rapidement, **un appel à projet** est lancé à tous les enseignants et membres de la communauté éducative, volontaires. Chaque volontaire doit fournir **une fiche projet** mentionnant l'intitulé de l'atelier proposé, les objectifs, les activités prévues, le nombre d'élèves maximum, les jours et horaires souhaités et le matériel nécessaire. Ainsi, tous les **projets sont collectés** début octobre et acceptés pour cette période.

Ensuite, afin de communiquer efficacement et de façon attractive l'offre du collège, le choix est fait de **réaliser une plaquette de présentation** aux élèves et à leurs parents [voir fichiers « plaquettes »] en insistant sur le principe fondamental de la mise en place du dispositif au collège : pour toute inscription à une activité, l'élève doit être présent à l'aide aux devoirs.

Mi-octobre, ce document est distribué et **présenté** dans chaque classe par la Principale, la CPE et le professeur-documentaliste. Le but étant de faire connaître ce nouveau dispositif aux élèves, de leur commenter la plaquette de présentation, de leur donner les modalités d'inscription et de répondre à leurs questions.

Après une période de réflexion des élèves et de leurs parents, les coupons réponses sont ramassés mi-octobre, puis dépouillés afin de constituer les groupes d'aide aux devoirs et d'activités. Cette constitution est communiquée aux élèves et aux intervenants.

## **La mise en œuvre du dispositif**

### **Les périodes**

L'année scolaire a été divisée en 3 périodes de longueur inégale :

- **1<sup>ère</sup> période** : du retour des vacances de Toussaint aux vacances de Noël.  
*Pourquoi ce démarrage tardif ?*  
La période allant de la rentrée à la Toussaint a été consacrée à une observation des besoins, à une recension des ressources (y compris vie scolaire et professeurs nouvellement nommés) et à une étude de faisabilité.
- **La 2<sup>ème</sup> période** était initialement prévue de janvier aux vacances de printemps. Elle a été en réalité prolongée d'une semaine car les menaces de fermeture de l'établissement avaient monopolisé toute l'énergie et le temps libre de l'équipe éducative. Cette prolongation, non prévue, a un peu désorganisé la dernière semaine, générant plus d'absences qu'à l'accoutumée chez les élèves inscrits.
- **La 3<sup>ème</sup> et dernière période** est prévue jusqu'à fin juin. Les fiches d'inscriptions ont dû être remplies dans un délai très court. Cela a donné lieu à quelques erreurs d'inscriptions chez les familles et de saisie à l'administration, ce qui a entraîné un remaniement répété des groupes constitués pour l'aide aux devoirs ; ce qui n'est pas sans inconvénient pour qu'élèves et intervenants s'adaptent les uns aux autres.

### **Les acteurs impliqués**

Ce sont en majorité des enseignants (10) sur 19, des AED (3), la documentaliste, la CPE, la secrétaire, 6 partenaires extérieurs (4 étudiants, un animateur spécialisé cirque, une comédienne en retraite pour aider à la préparation du spectacle final de l'atelier théâtre).

Les acteurs ne sont pas forcément les mêmes depuis la mise en route. D'autres sont venus compléter le groupe quand le nombre d'inscrits était important.

Des étudiants ont été recrutés en 3<sup>ème</sup> période pour répondre à la difficulté d'encadrer l'aide en mathématiques pour le niveau 3<sup>ème</sup>.

Il a fallu faire preuve de souplesse et de flexibilité dans l'organisation. En effet, il faut répondre aux variations d'inscriptions d'une période à l'autre à l'aide aux devoirs et dans les activités.

*Pourquoi ces variations ?*

Pour l'aide aux devoirs, un élément d'explication pourrait être le suivant : en fonction du principe établi (l'inscription à une activité implique l'inscription à l'aide aux devoirs si l'emploi du temps le permet), il suffit de ne pas avoir envie de se réinscrire à une activité pour ne plus être obligé d'aller à l'aide aux devoirs. Certains inscrits étaient peut-être des « malgré-nous » ! Inversement, une nouvelle activité attractive peut générer un afflux d'élèves à l'aide aux devoirs de l'heure précédente. C'est ce qui s'est passé pour la 3<sup>ème</sup> période avec le tennis de table.

L'intérêt pour certaines activités (type jeux de société) peut s'émousser au fil du temps ou des saisons. Une activité peut aussi entrer en concurrence avec de nouvelles activités, ou encore des élèves peuvent estimer qu'une initiation leur a suffi. Une activité : le cirque donnait priorité aux nouveaux demandeurs lors des inscriptions de la 2<sup>ème</sup> période.

Enfin, dans les deux cas, il faut envisager aussi qu'il y ait pu avoir une déception de l'élève en raison de l'aide réelle fournie, de sa progression, de l'atmosphère du groupe ou de sa composition, de la personnalité de l'intervenant.

**A noter** : pour les groupes d'aide aux devoirs, aucun choix n'était donné à l'élève. En revanche, il connaissait le nom de l'intervenant.

### **L'organisation matérielle**

- **Pour l'aide aux devoirs** : d'une façon générale, chaque enseignant intervenant a préféré s'installer dans sa propre salle de classe afin de ne pas perdre de temps au démarrage à 16h.

Le CDI n'a été utilisé que par un groupe d'aide aux devoirs, géré par la documentaliste. La salle informatique a été utilisée par l'atelier photo, en 3<sup>ème</sup> période par l'activité écriture d'un livre bilingue et pour l'activité « repérages ».

Pour éviter que les élèves se chargent trop ou prennent prétexte d'un manque de documents pour ne pas travailler, la CPE a placé des dictionnaires et des livres de classe dans chaque salle. Comme les groupes ont fluctué d'une période à l'autre voire à l'intérieur d'une même période et qu'ils étaient constitués d'élèves de niveaux différents, cela n'a pas été une mince affaire. D'autre part, le nombre de livres disponibles n'a pas toujours été suffisant surtout lorsque de nouveaux livres avaient été commandés à la rentrée uniquement en fonction de l'effectif prévu.

Les cahiers de textes des classes étaient accessibles à côté du bureau vie scolaire.

- **Pour les activités** : il a fallu trouver une place pour chacune en fonction du nombre d'inscrits et du bruit occasionné. Cela n'a pas toujours été évident pour le piano et les percussions. Le théâtre, normalement installé en salle polyvalente où il y a une scène, a dû plusieurs fois gagner une salle de classe en raison des conseils de classe ou d'une autre réunion. Le tennis de table n'a pas pu démarrer comme prévu à la seconde période, le gymnase étant occupé par le club de football du quartier. Le cirque lui a toujours bénéficié du gymnase et d'un endroit pour ranger le matériel nécessaire.

### La gestion des absences

- **Celles des élèves** : les familles et les élèves avaient été informés que l'inscription à l'aide aux devoirs ou à une activité valait pour toute la période considérée et que toute absence prévue devait être signalée par téléphone à la vie scolaire puis excusée par écrit. Les intervenants avaient pour faire l'appel leur liste d'inscrits et des billets spécifiques à l'accompagnement éducatif. Un élève devait redescendre le billet sitôt l'appel fait, à la vie scolaire afin que la CPE puisse faire le tri entre les absents du jour, ceux qui avaient prévenu et les absents non prévus. Il a fallu aller chercher le billet à plusieurs reprises dans les salles et vérifier surtout, lors d'une nouvelle période ou lorsqu'il y avait eu une modification du groupe d'aide aux devoirs, si l'élève n'était pas dans un autre groupe. Ensuite la CPE téléphonait immédiatement aux familles pour faire revenir aussitôt l'élève absent sans raison valable. Dans la majorité des cas, les familles ont été très coopératives. Les absences étaient entrées dans l'ordinateur. Malgré tout, plusieurs absences sont restées sans excuse écrite. Tout cela a représenté un travail administratif supplémentaire qui ne paraît pas avoir été envisagé dans l'organisation de l'accompagnement éducatif.

Lorsque les élèves n'avaient pas cours avant l'aide aux devoirs, ils avaient le choix entre rentrer chez eux (dans ce cas il y a eu plusieurs fois des retardataires) ou rester en permanence (dans ce cas ils faisaient souvent leur travail et n'avaient plus de devoirs à faire pendant l'aide aux devoirs).

Un problème inattendu s'est présenté : celui des retenues, placées le plus souvent le soir après les cours. En fonction de leur emploi du temps plus ou moins chargé et de leur éventuelle inscription à l'accompagnement éducatif, il est devenu difficile de punir certains élèves (particulièrement ceux qui collectionnent les retenues). Cela a conduit l'équipe éducative à revoir le problème des punitions données au collège.

- **Celles des intervenants** : qui ont eu différentes causes : maladie, stages, rencontres parents-professeur principal ou conseils de classe. S'il s'agissait d'une activité, celle-ci était annulée. Dans le cas de l'aide aux devoirs aussi, sauf pour un groupe d'élèves de 6<sup>ème</sup> qui a été plusieurs fois pris en charge en seconde période par la CPE ou un AED.

Un professeur ayant pris en charge le « SOS maths » du lundi pour la 3<sup>ème</sup> période a pu s'occuper du groupe d'aide aux devoirs d'une collègue en stage.

Ces absences qui se sont parfois enchaînées, ont un peu cassé le rythme de certains groupes. Il faudrait savoir aussi, quel effet elles ont pu avoir sur les élèves et leurs parents auprès desquels on avait insisté sur la nécessité d'une présence régulière. Pour bien faire, il faudrait avoir quelqu'un en réserve, pour l'aide aux devoirs. En effet, sauf exception, il est difficile de répartir les élèves dans les autres groupes déjà chargés. Ce serait parfois faisable, mais cela nécessiterait une vigilance particulière (repérer les absences, organiser une nouvelle répartition temporaire, prévenir les élèves et les intervenants concernés) et le personnel vie scolaire n'a pas suffisamment de disponibilité pour s'en occuper.

## IV. REGARDS SUR L'ACTION ET BILAN

### Les chiffres des inscriptions

Les chiffres des inscriptions					
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	total	Pourcentage/nombre total d'élèves
6èmes	21/46	25/47	25/45	23/46	50%
5èmes	29/60	34/61	26/57	30/59	50,8%
4èmes	17/51	25/51	17/49	20/50	40%
3èmes	21/47	27/47	28/49	25/48	52,1%
totaux	88/204	111/206	96/200	98/203	48,3%
<b>pourcentage</b>	<b>43,1 %</b>	<b>53,9%</b>	<b>48%</b>	<b>48,3%</b>	

### Analyse

L'accompagnement éducatif a concerné près de la moitié (**48,3%**) des élèves du collège. Le taux d'inscription est homogène sur l'ensemble des niveaux de classe. Sans élément de comparaison sur une année scolaire entière, il est difficile de dire si la participation a été satisfaisante par rapport au nombre total d'inscrits au collège. En décembre 2008, la moyenne départementale se situait aux environs de 30%. Au collège, la première période est celle qui a mobilisé le moins. Par la suite, le bouche à oreille a certainement fonctionné. N'oublions pas qu'au collège, les emplois du temps n'avaient pas été conçus de façon à libérer tous les élèves de 16h à 17h et priorité avait été donnée de privilégier les places aux élèves participant à l'aide aux devoirs. Néanmoins, il faut noter qu'un certain nombre d'élèves se sont inscrits au dispositif afin de bénéficier des activités de détente.

Les moins bons élèves ne sont pas tous là. Il est impossible de les obliger à s'inscrire à ce dispositif. Seul un dialogue avec les familles permet de changer cet état de fait.

L'année prochaine, il serait intéressant de mobiliser de plus en plus d'élèves, si l'offre des intervenants est toujours aussi large. Néanmoins, le nombre de postes partagés étant en augmentation, il faudra compter sur un investissement moindre des personnels.



Objectif	La mise en œuvre au collège	Analyse / Evaluation
<p><b>Favoriser l'égalité des chances</b></p>	<p>Nous avons proposé à TOUS les élèves de s'inscrire à ce dispositif : aide aux devoirs et activités. Ainsi, pour l'aide aux devoirs et aux leçons, chaque élève avait donc, au besoin, l'aide d'un adulte, qu'il s'agisse d'un parent à la maison ou d'un intervenant dans ce projet.</p> <p>Les élèves ont eu la possibilité de participer à des activités « gratuitement », aspect non négligeable pour les familles.</p>	<p>► Au total et sur les 3 périodes, 48,3% d'élèves ont bénéficié de ce dispositif. Tout le monde a eu sa chance de pouvoir profiter de ce dispositif ouvert à tous. L'enquête adressée aux parents montre que les bons élèves n'ont pas besoin de l'aide aux devoirs : ils parlent <i>« d'inutilité de ce dispositif pour leur enfant qui préfère faire ses devoirs à la maison... »</i></p> <p>Mais on sait aussi qu'un certain nombre de bons élèves se sont inscrits à l'aide aux devoirs pour bénéficier des activités de détente.</p> <p>► Il semble donc que le taux de fréquentation soit plutôt satisfaisant.</p>
<p><b>Renforcer le lien avec les familles</b></p>	<p>Le lien entre les familles et le collège a été renforcé grâce :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la « plaquette » présentant le dispositif, expliquant les modalités de fonctionnement au sein du collège de façon attractive et incitative.</li> <li>- aux appels ponctuels de la CPE et du chef d'établissement et des professeurs principaux en fonction des besoins signalés.</li> </ul>	<p>Ces contacts viennent s'ajouter à tous ceux qui existent déjà. Un questionnaire a été lancé à tous les élèves et tous les parents d'élèves du collège début juin (voir ANNEXE 1) pour faire le point sur ce dispositif. Voici quelques remarques encourageantes de parents :</p> <p><i>« Il faut que ce dispositif continue pour le bien-être des élèves et qu'il s'étende au sport. »</i></p> <p><i>« Je trouve que l'équipe éducative se donne du mal pour nos enfants et qu'elle s'investit bien. C'est à nos enfants de se rendre compte de la chance qu'ils ont ! »</i></p>
<p><b>S'ouvrir vers l'extérieur</b></p>	<p>Elle s'est faite grâce à la mise en place de partenariats avec des structures artistiques et culturelles de proximité ou des associations locales telles que le Cirk'éole de Montigny-lès-Metz.</p>	<p>► Ce partenariat a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le renforcement d'une « vie de quartier » grâce à un lien entre le collège, la ville et ses associations.</li> <li>- la « professionnalisation » de l'encadrement : l'animateur est diplômé et spécialiste des arts du cirque.</li> <li>- l'utilisation d'un matériel approprié et de qualité.</li> </ul> <p>► Les élèves participant à l'atelier cirque se sont inscrits à d'autres animations proposées par l'équipe de prévention du quartier et ont souhaité participer à des stages d'été (4 élèves parmi eux)</p>
<p><b>Valoriser l'image du collège</b></p>	<p>Les activités ont été présentées aux parents d'élèves de CM2 pour promouvoir le collège. En effet, deux enseignantes ont accompagné La Principale dans les deux écoles de recrutement du collège afin de présenter, entre autre, ce dispositif.</p>	<p>La situation particulière du collège [décision du Conseil Général de « fusionner » avec le collège Georges de la Tour, en vue de sa fermeture] fait que le travail engagé pour valoriser son image et le dynamiser rend l'analyse difficile. Ainsi, il est difficile de dire si les parents</p>

		perçoivent le collège de manière plus positive ou si ce dispositif favorise le recrutement ou y participe.
--	--	--

Le dispositif a mobilisé de nombreux élèves et intervenants.

**Les enquêtes** [annexes 1,2. Les résultats détaillés sont visibles dans le fichier séparé intitulé « résultats de l'enquête »] à destination des élèves, des parents, montrent **une satisfaction générale** pour ce dispositif (« le suivi à l'aide aux devoirs est sérieux ») et ces derniers en demandent sa reconduction (« dispositif à reconduire » ; « je trouve l'initiative très bonne » ; « félicitations à l'équipe éducative pour son implication et son dynamisme, dispositif tout à fait positif et sans changement notable à apporter » ou encore « très bon dispositif, à renouveler les années à venir. »)

#### Pour les élèves :

L'étude du carnet de liaison et des bulletins scolaires d'une élève montre respectivement une nette diminution des devoirs non faits et des progrès notables dans les appréciations des professeurs au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Néanmoins il nous paraît difficile d'évaluer ses effets directs sur les apprentissages et la réussite des élèves. Il est certain que l'accompagnement éducatif, dans son ensemble (aide aux devoirs + activités) ne pourra leur être profitable que si les activités se mettent « au service » des apprentissages scolaires. Ecrire un livre français-anglais par exemple, permet sous forme « plaisante » d'écrire et de traduire, deux compétences à acquérir dans le cadre du programme.

AIDE AUX DEVOIRS		
Objectif	Mise en œuvre	Analyse / Evaluation
<b>Travailler dans des conditions favorables d'apprentissage</b>	<p>Les élèves ont eu de <b>bonnes conditions de travail grâce :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au <u>nombre d'élèves par groupes restreint</u> : 12 élèves maximum en 1ère et 2ème période. Lors de la 3ème période, les groupes ont été réduits de façon à améliorer l'encadrement et ainsi les conditions d'apprentissage.</li> <li>- à <u>l'organisation matérielle</u> : la mise à disposition des manuels scolaires pour chaque niveau et d'une salle par groupe d'aide aux devoirs, ont favorisé la concentration, attention, explications...</li> </ul>	<p>► Chaque élève a eu la possibilité de profiter de très bonnes conditions de travail (matérielles, organisationnelles) qui ne sont pas connues de certains élèves : frères et sœurs dans la même pièce, télévision, parent qui travaille et qui ne peut pas aider... comme le montrent beaucoup de réponses à l'enquête :</p> <p><i>-« personne ne peut m'aider chez moi »</i>  <i>Ou « on a une meilleure aide que nos parents car les profs savent mieux et expliquent mieux. »</i>  <i>-« quand je suis à l'aide aux devoirs, je me sens obligé de faire mes devoirs, il y a moins de bruit... »</i>  <i>-« ça me permet de m'avancer dans des vraies conditions de travail »</i>  <i>-« on n'est pas en classe entière mais en groupe et c'est mieux »</i></p> <p>► Mais on voit qu'il peut y avoir insatisfaction quand le calme n'est pas présent dans une salle ou qu'un élève se sent laissé pour compte : <i>« il y a du monde qui parle ou des élèves bruyants » « quelques professeurs s'occupent toujours des mêmes »</i></p>
<b>Se rassurer quant à ses capacités à réaliser son travail. Dédramatiser</b>	Pendant l'aide aux devoirs, l'intervenant travaillait avec l'élève sur demande. Il l'encourageait à	<p>► Les élèves parlent et montrent leur satisfactions et leurs progrès :</p> <p><i>-« Je me sens capable de faire mes</i></p>

<p><b>le travail scolaire.</b></p>	<p>surmonter ses difficultés. Le travail en groupe était autorisé : l'aide aux devoirs devenait un échange.</p>	<p><i>devoirs à l'aide aux devoirs. »</i> <i>-« ça ne ressemble pas du tout à un cours, on parle plus avec le prof. ».</i> <i>«Je comprends mieux dans les matières où j'avais du mal. »</i> <i>«Je me suis aperçu que mes notes montaient. »</i></p>
<p><b>Adopter les « bons » réflexes pour une « bonne » scolarité</b></p>	<p>Chaque intervenant était amené à revenir sur un apprentissage à la tenue du cahier de textes (date, matière, consigne de travail claire), à la présentation d'un exercice (numéro, page, titre le cas échéant), par l'anticipation dans son travail scolaire...</p>	<p>► Très rapidement, les élèves ont acquis de bons réflexes <i>« On nous apprend de nouvelles techniques »</i>, puisqu'ils étaient répétés et vérifiés à chaque début de séance d'aide aux devoirs. Mais ce travail méthodologique de longue haleine, n'est pas forcément ancré dans le temps. Rien n'est automatique et demande de nombreuses répétitions....</p>
<p><b>Etre capable d'exprimer ses difficultés et de les préciser (compréhension, mémorisation, passage à l'écrit...)</b></p> <p><b>Devenir soi-même plus conscient de ses propres compétences et agir pour combler ses lacunes</b></p>	<p>Grâce au fonctionnement par petits groupes, l'élève a eu la possibilité de demander des explications sans être impressionné, dévalorisé en cas d'erreur, par le groupe classe.</p> <p>Le professeur a eu la possibilité de mieux cerner les difficultés de l'élève, de lui faire remarquer où se situaient ses difficultés et donc, d'y remédier en lui expliquant « autrement » (schéma par exemple) et en l'aidant à trouver ses propres méthodes de travail et de mémorisation pour les réinvestir en classe.</p> <p>L'observation des autres élèves du groupe est également très importante. Voir, que d'autres ont les mêmes difficultés que soi, permet de s'entraider et d'accepter plus facilement ses points faibles.</p>	<p>► Les élèves expriment leur progrès, une amélioration de leur confiance en eux, et montrent l'importance de l'entraide :</p> <p><i>-«J'ai eu plus de bonnes notes au 3<sup>ème</sup> trimestre » ; « en mathématiques, je me débrouille mieux. »</i> <i>-«Je parle plus, je n'ai plus peur de parler » ; « on parle pour s'aider.»</i> <i>-« J'ai pu apprendre à mon rythme.»</i> <i>-« Les professeurs nous expliquent d'une autre manière et on comprend mieux. »</i></p> <p>Ou encore :</p> <p><i>-« Elle nous explique mieux, plus en détail. »</i> <i>-«Il y a beaucoup d'entraide. »</i></p> <p>Le dialogue avec l'adulte prend une toute autre dimension :</p> <p><i>-«Il y a davantage de dialogue avec l'intervenant. »</i></p> <p>L'anxiété face au travail scolaire s'en trouve diminuée :</p> <p><i>-« On se sent plus épanoui. »</i> <i>-« Je me sentais mieux en cours, car je savais que mes devoirs étaient faits. »</i></p>
<p><b>EVALUATION GENERALE</b></p>	<p><b>Indicateur n°1 : le nombre de remarques négatives portées dans le carnet de liaison.</b></p>	<p>Voir photos et analyse ci-dessous</p>

**Indicateur n°2 : le nombre de remarques négatives portées dans le bulletin scolaire.**

Voir photos et commentaires des bulletins d'une élève

**Indicateur n°1 : le nombre de remarques négatives portées dans le carnet de liaison.**

Sur une page de carnet de liaison, il y a 2 colonnes :

1. La 1<sup>ère</sup> concerne l'attitude. (exemple bavardages)
2. La 2<sup>ème</sup>, celle qui nous intéresse, rend compte des oublis de matériel, notés M, des devoirs non faits, notés D, et du non apprentissage des leçons, notés L.

Voici en illustration, l'évolution de Julie. Au mois de septembre on constate que Julie oublie régulièrement son matériel (qui peut parfois être du matériel sur lequel le devoir est à faire : cahier de brouillon, classeur, cahier de cours.)

EVALUATION DU COMPORTEMENT DE L'ELEVE		
SEPTEMBRE	A : Attitude	M : oubli de matériel D : devoir non fait L : Leçon non apprise
Vie Scolaire		
C.D.I.		1 (30/03)
Français		M(2) cahier non fourni D(2) cahier non fourni L(2) emploi du temps non apprise
Maths		
H.G.E.C.		1 (30)
S.V.T.		M(40/09)
S.P.		
Techno	A(19-03) bavardages	
LV.1 ANGLAIS		
LV.2 ALLEMAND		
Latin		
Arts plastiques		
Musique		
E.P.S.		
Religion		
Etudes dirigées		
TOTAL	1	6!
Signature du professeur principal		16 de silence
Signature des parents		

EVALUATION DU COMPORTEMENT DE L'ELEVE		
OCTOBRE	A : Attitude	M : oubli de matériel D : devoir non fait L : Leçon non apprise
Vie Scolaire		
C.D.I.		1 (03/10)
Français		
Maths		
H.G.E.C.		
S.V.T.		
S.P.		
Techno	A(17-10) bavardages	
LV.1		D(2) D(9)
LV.2		
Latin		
Arts plastiques		
Musique		
E.P.S.		
Religion		
Etudes dirigées		
TOTAL	1	3 En progrès continue.
Signature du professeur principal		
Signature des parents		

Au mois d'octobre, l'aide aux devoirs n'est pas commencée et des oublis de devoirs sont notés.

Deux mois après, l'aide aux devoirs est bien lancée. Julie y participe. On constate qu'aucun oubli n'est signalé sur décembre. Il faut dire qu'il a été conseillé à sa maman, lors d'un rendez vous avec le professeur principal, de mettre sa fille tous les soirs à l'aide aux devoirs, pour essayer de régler le problème d'oubli, constaté en début d'année. On remarque donc une amélioration.

EVALUATION DU COMPORTEMENT DE L'ELEVE		
DECEMBRE	A : Attitude	M : oubli de matériel D : devoir non fait L : Leçon non apprise
Vie Scolaire		
C.D.I.		
Français		
Maths		
H.G.E.C.		
S.V.T.		
S.P.		
Techno		
LV.1		
LV.2		
Latin		
Arts plastiques		
Musique		
E.P.S.		
Religion		
Etudes dirigées		
TOTAL		
Signature du professeur principal		
Signature des parents		

  

EVALUATION DU COMPORTEMENT DE L'ELEVE		
JANVIER	A : Attitude	M : oubli de matériel D : devoir non fait L : Leçon non apprise
Vie Scolaire		
C.D.I.		
Français		D(5) D(5)
Maths		
H.G.E.C.		
S.V.T.		
S.P.		
Techno	A(19/01)	
LV.1		
LV.2		
Latin		
Arts plastiques		
Musique		
E.P.S.		
Religion		
Etudes dirigées		
TOTAL	5 Attention!	2
Signature du professeur principal		16 de silence
Signature des parents		

En janvier, un oubli de devoir est noté mais il est toutefois à signaler qu'il s'agit du jour de la reprise de l'école après les vacances scolaires de Noël. Il s'agit donc d'un devoir fait à la maison sans aide possible.

EVALUATION DU COMPORTEMENT DE L'ÉLÈVE	
MARS	
A : Attitude	
M : oubli de matériel D : devoir non fait L : Leçon non apprise	
Vie Scolaire	10/10
C.D.I.	
Français	6(3A)
Maths	11(12) outre des devoirs
H.G.E.C.	
S.V.T.	Du sign
S.P.	
Techno	
LV.1	
LV.2	
Latin	
Arts plastiques	
Musique	A
E.P.S.	
Religion	
Etudes dirigées	
TOTAL	2 Attention 3
Signature de...	

Si l'amélioration s'est fait sentir pour cette élève pendant le deuxième trimestre, on voit réapparaître des oublis plus nombreux à partir du mois de mars. Il peut y avoir plusieurs explications:

- le professeur s'occupant de l'aide aux devoirs pour le groupe auquel appartient l'élève peut s'être dit que celle-ci n'avait plus trop besoin d'être surveillée de près puisqu'elle semblait avoir pris les bonnes habitudes.
- l'année scolaire a été très perturbée à ce moment là au collège et des heures d'accompagnement éducatif n'ont pas eu lieu. Les habitudes n'étaient pas encore prises par cette élève.
- Après avoir été très attentive à mieux faire, suite au premier conseil de classe, l'élève a ressenti de la lassitude et s'est montrée moins vigilante pour l'apport des devoirs et du matériel.

On voit ici que l'aide est nécessaire tout au long de l'année pour les élèves qui ont ce type de difficultés et qu'elle n'est pas toujours considérée par l'élève comme un modèle à suivre à la maison. Il faudra veiller à le leur rappeler et à expliciter davantage les méthodes d'apprentissage pour que cela devienne un automatisme, car c'est un des buts de l'accompagnement éducatif: rendre l'élève capable de faire par lui-même.

## Indicateur n°2 : le nombre de remarques négatives portées dans le bulletin scolaire

Regardons maintenant, ci-dessous les bulletins du premier et second trimestre de Julie.

Le bulletin du premier trimestre montre une élève qui travaille peu en classe comme à la maison. Cinq remarques font état du manque de travail. Trois d'entre elles précisent qu'il s'agit du travail à la maison ou des leçons. Par ailleurs, la remarque de vie scolaire rappelle qu'un nombre important d'oublis de matériel est signalé. C'est un critère qui a pesé pour la baisse de sa note lors de ce trimestre.

C'est à la lecture de ce premier bulletin qu'il a été vivement conseillé à la maman de Julie de placer sa fille en accompagnement éducatif. Ce qu'elle a accepté immédiatement en précisant que sa fille ne lui avait pas expliqué correctement le fonctionnement de cette activité d'aide aux devoirs, afin de ne pas s'y rendre.

Le bulletin du second trimestre, s'il fait encore état de manque d'apprentissage et de travail, c'est plus souvent pour indiquer que c'est encore insuffisant ou peu approfondi mais plus rarement pour signaler leur absence complète. On conseille d' « apprendre plus régulièrement » par exemple.

La note de vie scolaire cette fois a dû prendre en compte les remarques concernant le comportement. Elle augmente d'ailleurs d'un point en raison des efforts pour l'apprentissage.

De même, pour les remarques du carnet de liaison, on voit que l'aide aux devoirs est efficace mais qu'elle doit absolument être poursuivie sur une longue période et que la surveillance de l'intervenant est essentielle pour s'assurer que les devoirs sont vraiment faits et les leçons apprises. Il restera toujours les oublis qui suivent un week-end ou un mercredi.

La question qui subsiste est de savoir : comment faire pour que l'élève puisse un jour réellement se passer de cette aide et est-il possible qu'elle s'en passe un jour ?

Bulletin (Trimestre 1) / Classe : 6G1 / Elève :

Matières	Moyennes				App. B : Progression	App. C : Conseil
	Elève	Classe	-	+		
FRANCAIS	11,70	11,80	5,80	16,50	Le niveau est fragile car les résultats sont trop irréguliers. Le travail est parfois insuffisant à la maison.	Il faut accentuer les efforts car vous pouvez faire mieux!
ANGLAIS LV1	10,40	14,30	9,80	17,20	Ensemble moyen. Vous obtenez trois résultats faibles ce trimestre. Etes-vous toujours bien attentive en classe?	Apprenez les leçons dans le détail et soyez plus active à l'oral. C'est la clé de la réussite!
ALLEMAND LV1	10,50	16,40	10,50	19,50		
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	11,80	11,80	6,70	16,10	Trop moyen. Manque de travail.	Se mettre sérieusement au travail.
EDUCATION CIVIQUE	11,00	10,60	4,00	19,00		
MATHEMATIQUES	11,80	13,90	6,30	18,70	Les résultats sont insuffisants. Ophélie connaît des difficultés de compréhension.	Il faut travailler davantage, refaire les exercices.
SCIENCES DE LA VIE ET LA TERRE	14,70	13,80	9,80	17,50	Des résultats irréguliers.	Cessez vos bavardages et travaillez de manière plus approfondie.
S.V.T.	14,61	13,71	9,74	17,50		
TECHNOLOGIE	16,00	13,40	7,70	17,50	Trimestre très satisfaisant	Continuez.
ARTS PLASTIQUES	14,00	14,20	8,70	18,00	Ensemble correct.	Cessez les bavardages.
ED. PHYSIQUE ET SPORTIVE	12,67	12,80	7,67	15,67	Trimestre satisfaisant.	Poursuivez vos efforts.
EDUCATION MUSICALE	15,40	15,60	7,50	19,00	Bien	
VIE SCOLAIRE	15,00	16,70	6,00	20,00	Trop d'oublis de matériel! Attention au prochain trimestre!	

Aucune absence  
Aucun retard

Appréciation globale :

Le niveau est trop fragile. Il faudra accentuer les efforts pour progresser dans de nombreuses matières.

Bulletin (Trimestre 2) / Classe : 6G1 / Elève :

Matières	Moyennes				App. B : Progression	App. C : Conseil
	Elève	Classe	-	+		
FRANCAIS	10,90	11,40	4,90	15,30	En baisse. Le niveau est un peu trop juste. Trop peu d'effort d'apprentissage et de réflexion. Ophélie ne se donne pas assez de mal pour réussir. C'est dommage.	Montrez-vous plus courageuse face au travail. Vous avez des capacités à exploiter encore! Au travail!
ANGLAIS LV1	11,50	14,50	11,50	17,00	Quelques progrès mais certains résultats manquent de régularité.	Vous avez promis d'apprendre les leçons dans le détail. A confirmer!
ALLEMAND LV1	9,50	13,80	8,30	17,50	Il faut apprendre plus régulièrement et participer en classe. Attention à l'orthographe des mots.	
HISTOIRE - GEOGRAPHIE	9,50	11,80	4,80	17,50	Très moyen.	
EDUCATION CIVIQUE	8,00	10,50	4,50	18,50		
SCIENCE	11,00	11,20	4,20	16,20	irrégulier. Ophélie participe peu en classe et se laisse disperser.	d'attention pendant les cours.
SCIENCES DE LA VIE ET LA TERRE	15,30	13,30	5,90	19,20	Ensemble très satisfaisant.	Continuez.
S.V.T.	15,22	13,25	5,86	19,11		
TECHNOLOGIE	10,40	12,20	5,70	17,50	Une grosse baisse ce trimestre. Résultats trop moyens.	Il faut plus de travail.
ARTS PLASTIQUES	14,70	14,90	5,40	20,00	Bien.	
ED. PHYSIQUE ET SPORTIVE	9,80	12,40	6,50	15,50	Résultats insuffisants, manque de motivation.	Investissez vous davantage.
EDUCATION MUSICALE	13,50	13,50	6,20	18,00	Satisfaisant	
VIE SCOLAIRE	16,00	16,80	7,00	20,00	Encore quelques remarques concernant l'attitude ce trimestre.	Gardez une attitude correcte avec vos camarades même en dehors des cours.
DEMARCHE DOCUMENTAIRE	16,50	12,20	7,00	18,30		

Aucune absence  
Aucun retard

Appréciation globale :

Les résultats sont trop souvent en baisse. Les efforts n'ont pas été assez soutenus. Il vous faudra les accentuer pour réussir au prochain trimestre!

## Les ajustements :

- **La fin de la première période** arrive au moment des conseils de classe, ce qui nous permet de faire une série de commentaires concernant les inscriptions et les premiers résultats. Nous décidons de relever, lors des conseils le nom des élèves pour lesquels des remarques sur l'absence de travail ou d'apprentissage des leçons est important. Ainsi, puisque nous voyons les parents, pour la remise des bulletins, nous pouvons les inciter fortement à envoyer leur enfant dans cette structure. On retrouve d'ailleurs dans les résultats de l'enquête, ce motif d'inscription à l'aide aux devoirs : « *On m'a conseillé d'y aller.* »

Cet entretien a souvent porté ses fruits car nous constatons un plus grand nombre d'inscrits parmi les élèves posant des problèmes dans ces domaines pour la deuxième période. De plus l'entretien avec les parents nous permet de prendre conscience du bouche à oreille qui a bien fait son œuvre et les parents sont désormais plus demandeurs, pour l'aide aux devoirs surtout.

- **A la fin de la deuxième période**, tous les intervenants se réunissent pour faire un premier bilan de l'action et émettre les réserves et commentaires. Un certain nombre de remarques sont faites en préambule : le nombre d'élève par groupe ne doit pas dépasser 8 à 10 élèves. Un grand nombre de professeurs veut conserver le regroupement par niveau d'enseignement, voir par classe pour faciliter la recherche des devoirs à faire dans le cahier de texte de la classe.

Des problèmes sont soulevés et nous tentons de trouver des solutions rapidement et facilement applicables :

PROBLEMES	PROPOSITIONS DE SOLUTION	Remarques et suites données aux propositions
Beaucoup de demandes d'aide en mathématiques et peu de professeurs se sentant suffisamment compétents dans ce domaine.	Envoyer les élèves en difficultés dans une autre salle de travail pour demander de l'aide à un élève meilleur dans le domaine.  Former les groupes en fonction des matières.  Créer une salle « SOS maths » en employant des personnes extérieures (étudiants ou retraités) qu'on peut rémunérer.	L'élève ne trouve pas toujours l'aide souhaitée.  Organisation plus difficile et les élèves perdent du temps.  Solution retenue et mise en place dès la troisième période. Elle s'avère très utile.
Les élèves n'ont pas toujours leurs affaires pour les devoirs ou disent avoir déjà fait leur travail ou ont mal noté dans l'agenda.	Les professeurs font noter dans le cahier de textes le matériel nécessaire pour les jours d'aide aux devoirs (en cas de DM notamment).  Faire noter les devoirs en début d'heure de cours ou en prenant le temps pour que tout soit bien repris.  Penser à remplir le cahier de textes de classe de manière à ce qu'il soit facilement consultable.  Faire noter dans le cahier de textes les leçons à apprendre systématiquement en	Ces propositions sont en cours de mise en place, mais posent des problèmes de temps, de gestion de classe.  Des manuels sont mis à disposition dans les salles où se déroule l'aide aux devoirs, quand cela est possible.  On s'aperçoit que ce n'est pas l'outil que l'intervenant consulte le plus facilement et qu'il préfère souvent regarder le cahier de textes d'un autre

	plus des exercices.	élève de la même classe.
Le lien entre l'aide aux devoirs et les cours doit être plus important.	Remplir un « cahier des charges par discipline » dans lequel chaque professeur écrirait ce qu'il attend de l'aide aux devoirs. Cela servirait de lien avec l'intervenant de l'aide aux devoirs (ce dernier n'est pas toujours, rappelons-le, un professeur ou un professeur de la classe).  Noter <u>précisément</u> dans le bulletin scolaire les difficultés d'apprentissage, de mémorisation, rencontrées par l'élève.	Solution qui n'est finalement pas mise en application, pour des difficultés de gestion et de temps.  Certains professeurs disent éprouver des difficultés pour cerner nettement où se situent les problèmes de l'élève. (L'échange avec l'intervenant semble donc d'autant plus nécessaire : il peut aider le professeur dans cette recherche, car il observe l'élève dans un cadre plus approprié. Des notes pourraient être prises par l'intervenant également à destination des professeurs, quand il constate une difficulté particulière.)
Le comportement de l'élève en aide aux devoirs doit-il être sanctionné ?	Le renvoi d'un élève doit rester tout à fait exceptionnel. Il faut solliciter l'aide du professeur principal, de la CPE ou de la principale du collège.	Peu de problème de comportement grave durant ces heures.

POUR LES ACTIVITES		
Objectif	Mise en œuvre	Analyse / Evaluation
<b>S'initier à des domaines parfois perçus comme inaccessibles ou peu développés dans les programmes scolaires.</b>	Grâce aux propositions de chaque intervenant volontaire, le collège a proposé une large palette d'activités telles que l'initiation à un instrument de musique (piano, violon, percussions ou guitare) ou encore le grec ancien, la photographie ou le cirque.	Les raisons de satisfaction évoquées par les élèves sont : <i>-« la découverte de nouvelles activités intéressantes » ; « il y a du choix, plein d'activités variées. »</i> Les parents parlent : <i>« d'ouverture », « de progrès en géographie, en langues dans un cadre moins strict »</i> que l'école.
<b>Se détendre grâce à de nouvelles activités sportives et acquérir un meilleur équilibre de vie par la pratique d'une activité physique.</b>	Des activités sportives ont été proposées telles que le step et le tennis de table, en dépit du manque de créneaux horaires disponibles, le gymnase appartenant à la mairie et accueillant d'autres associations sportives.	<i>« On a moins l'impression d'être au collège. »</i> <i>« C'est détendu, amusant et éducatif. »</i> <i>« Ça m'aide à me détresser, »</i> <i>« Durant l'activité, on apprend et on joue », « on s'amuse »,</i> <i>« J'ai beaucoup aimé, les séances ne sont pas les mêmes à chaque fois. »</i>



<p><b>Partager avec l'adulte (parfois son professeur) des goûts et/ou des compétences autres que scolaires.</b></p>	<p>Chaque intervenant a proposé un atelier lié à une passion, à une activité exercée. Une enseignante d'histoire-géographie et la secrétaire du collège ont proposé un atelier loisirs créatifs. Un assistant d'éducation a fait partager sa passion pour la photographie.</p>	<p>En voici la démonstration :  <i>« Je suis contente d'être inscrite aux activités, on parle plus avec le professeur, ce n'est pas la même ambiance ; le prof est moins sévère ou les profs sont plus ouverts, plus calmes, plus sympas. »</i></p>
<p><b>S'investir dans un projet et le mener à terme</b></p>	<p>Des ateliers ont été proposés sur plusieurs périodes afin de continuer ou de prolonger un travail nécessitant plus d'investissement. Les élèves inscrits à l'atelier théâtre, dès le début de la 1ère période, se sont investis jusque mi-juin à l'occasion de la représentation finale.</p>	<p>Le travail mené dans ces ateliers va au-delà de la détente. L'encadrement est exigeant et l'investissement pour mener à bien un projet est indispensable. Au final, quelles satisfactions pour les différents partis : <i>« mon fils est enchanté, il a appris beaucoup, s'est ouvert aux autres... »</i></p>
<p><b>Prendre sa place et respecter celle de l'autre dans une démarche collective</b></p>	<p>Pour l'activité « jeux de société », chacun devait écouter l'autre, et progresser, le cas échéant, avec un partenaire de jeu. Les jeux par équipe notamment permettent à chaque élève de se rendre compte que l'on ne peut gagner qu'ensemble.</p>	<p>Apprendre à écouter et à respecter le temps de parole des autres...un apprentissage qui prend du temps.</p>
<p><b>Développer sa créativité et son imagination.</b></p>	<p>Grâce aux activités diverses, les élèves étaient invités atteindre cet objectif (écriture et mise en forme d'un livre bilingue, travail manuel pour les loisirs créatifs, pièce de théâtre). La liberté laissée à l'élève est plus grande qu'en classe, où des critères d'évaluation précis le gênent parfois : en rédaction notamment l'élève regrette souvent de ne pas pouvoir raconter tout à fait ce qu'il veut, ce qui était possible dans l'atelier écriture.</p>	<p>Les ateliers créatifs sont appréciés.</p>

**Des ajustements** ont aussi concerné les activités, mais ces dernières ont suscité nettement moins de commentaires et de remarques :

- Certaines doivent se dérouler tout au long de l'année avec les mêmes élèves, car gourmandes en temps : l'écriture d'un livre anglais/français, le théâtre.
- Certaines doivent se renouveler en raison des réinscriptions. Beaucoup d'élèves ont apprécié l'activité cirque, par exemple et se sont inscrits pour les 2 périodes suivantes. Pour ne pas les démotiver, les deux intervenants ont sans cesse essayé de renouveler leurs modalités de travail ou de diversifier les activités.
- Permettre aux élèves de s'inscrire uniquement à l'aide aux devoirs sans activité à la suite nous est vite apparu comme une évidence.

**Pour l'encadrement :**

AIDE AUX DEVOIRS		
Objectif	Mise en œuvre	Analyse / Evaluation à partir des réponses aux questionnaires
<b>Devenir plus conscient des difficultés rencontrées par les élèves dans leurs apprentissages.</b>	- En ayant le temps d'écouter chaque élève individuellement.	<i>« Le prof se rend compte des mauvaises habitudes des élèves (manque de soin, de présentation, de correction d'orthographe...) et peut y pallier » :</i> Professeur d'histoire-géographie.
	- En étant capable d'adapter ses explications, en reformulant individuellement les consignes en fonction des élèves, afin qu'elles soient accessibles et compréhensibles par tous.	<i>« Possibilité d'aide personnalisée pour l'explication des exercices et l'apprentissage des leçons » :</i> Professeur d'anglais.  <i>« Mieux comprendre les difficultés d'apprentissage de certains » :</i> Professeur d'histoire-géographie.
	- En observant leurs façons de faire et d'apprendre et en les corrigeant.	<i>« Il est intéressant de voir l'élève apprendre et ainsi de lui conseiller des méthodes plus appropriées, comme réécrire sa leçon pour mieux la retenir dans certains cas » :</i> Professeure de français.  En se trouvant confronté à des consignes parfois opaques, l'intervenant se rend compte des difficultés que peut rencontrer un élève seul face à sa feuille, à la maison, sans aucune possibilité de demander conseil autour de lui. Ce fut le cas notamment pour les exercices de mathémaaétriequ'i

		<p>« J'apprécie les élèves autrement que dans mon rôle de secrétaire, un dialogue sympathique s'installe » : Secrétaire du collège.</p> <p>Même si... « certains élèves demandent de la discipline en toute occasion » : Assistant d'éducation.</p>
<b>Partager une passion</b>	Participation d'intervenants volontaires en fonction de leur centre d'intérêt.	<p>« Donner le goût du travail manuel » : Secrétaire pour atelier loisirs créatifs. « Faire découvrir les arts du cirque, discipline méconnue ou mal connue » : Documentaliste pour atelier cirque « Faire connaître des jeux de société, aiguïser la curiosité et la logique » : Professeur de mathématiques pour atelier jeux « montrer que la photographie est présente partout, qu'elle est utile en tout, qu'elle fait passer un message » : Assistant d'éducation pour l'atelier photographie. « Montrer que l'écriture n'est pas qu'un exercice purement scolaire mais qu'il apporte beaucoup à l'individu : s'exprimer, donner son avis, faire rêver... Et faire comprendre que cela n'est pas réservé à ceux qui ne font pas de fautes ! » : Professeure de français. Atelier écriture d'un livre bilingue.</p>
<b>Travailler en équipe.</b>	Ateliers en partenariat : - écriture d'un livre français-anglais : professeur d'anglais et de français. - loisirs créatifs : professeur d'histoire et secrétaire. - atelier cirque : professeure documentaliste et animateur professionnel.	<p>« Enrichissement personnel d'un travail en collaboration avec un animateur professionnel évoluant dans une structure « hors éducation nationale. » « Partage d'impressions et de remarques à propos des élèves inscrits. » « Mutualisation des pratiques » : Documentaliste pour l'atelier cirque. « J'ai pu me rendre compte des difficultés du collègue d'anglais à maintenir l'intérêt pour la traduction lors même que cela devenait difficile et long. Et cela m'a permis d'apprendre à m'effacer pour laisser la place aux compétences d'un autre » : Professeur de français. Ecriture d'un livre bilingue.</p>
<b>Décloisonner les enseignements</b>	Dans l'atelier d'écriture d'un livre anglais/français, les intervenants étaient des professeurs des deux matières.	<p>« Cela m'a permis de redécouvrir une langue, l'anglais que je ne pratique plus depuis la fin de mes études. J'ai beaucoup apprécié la comparaison entre deux langues : expressions impossibles à traduire littéralement, emplois différents des temps, ce qui montre aussi une perception différente du temps dans les deux cultures par exemple. Le faire constater aux élèves est passionnant et difficile à mener en classe. » : Professeure de français. Atelier écriture d'un livre bilingue.</p>
<b>Stimuler la curiosité des élèves.</b>		L'atelier violon a suscité des volontaires alors qu'il est reconnu comme un instrument de musique plutôt ingrat.

## Les éléments facilitateurs et les freins

- Les éléments facilitateurs :
  - implication de l'équipe éducative du collège ;
  - l'organisation pratique de l'équipe vie scolaire (mise à disposition des manuels dans chaque classe, gestion des groupes...) ;
  - la motivation des élèves volontaires ;
  - l'organisation : les petits groupes d'élèves, les plages horaires choisies...
  - le financement obtenu pour la rémunération des personnels engagés et la mise en place de partenariats de qualité. Par exemple, deux étudiants ont été engagés pour assurer chacun une heure « SOS Maths » lors de l'aide aux devoirs. Pour l'atelier cirque, un animateur diplômé et expérimenté a été rémunéré tout au long de l'année scolaire.
  - la mise à disposition des locaux adéquats par la municipalité : le petit gymnase lors des activités STEP lors de la 2ème période, tennis de table à la 3ème et cirque tout au long de l'année.
- Les freins : Ils correspondent principalement aux éléments facilitateurs :
  - l'équipe éducative s'est mobilisée en début d'année scolaire et en général, les volontaires sont restés les mêmes, tout au long des trois périodes. Ainsi, l'offre des activités s'est peu diversifiée. Aucune activité autour des sciences n'a été proposée par exemple.
  - les intervenants extérieurs sont peu rémunérés par rapport à leurs prestations habituelles.

## V – CONCLUSION

Après une année de mise en place et de pratique du dispositif d'accompagnement éducatif au collège, nous pouvons en tirer le bilan suivant :

Celui-ci doit s'inscrire dans un cadre général du projet et du contrat d'objectif d'établissement. Il est un des moyens qui permet de concourir à la réussite des élèves et à l'égalité des chances.

Cet accompagnement est favorisé lorsque le chef d'établissement se donne les moyens pour mettre à disposition un espace, un cadre et du matériel appropriés afin que les élèves volontaires profitent des meilleures conditions de travail. La structure en petits groupes favorise la participation et le tutorat.

Il demande une grande adaptabilité et une grande réactivité des personnels de la vie scolaire, pour démontrer le sérieux du dispositif auprès des parents et pour mettre en avant les valeurs d'engagement (je m'inscris, je m'engage...) auprès des élèves grâce à un suivi des absences notamment.

Le succès du dispositif a sans doute été favorisé, entre autres, par une politique volontariste de l'établissement et par une stratégie efficace de présentation du dispositif sous forme de plaquette attractive et incitative.

Il implique un renforcement du lien avec les parents et les élèves en terme de communication et une compréhension de la part de ces deux partis, qu'il s'agit, dans l'aide aux devoirs, non pas de découvrir des savoirs nouveaux, mais d'apprendre à les réinvestir, à les assimiler ou à les réutiliser. L'aide aux devoirs n'a pas pour seul objectif de faire (tous) les devoirs, mais aussi d'apprendre à « bien » les faire en fonction des exigences du professeur.

Le travail mené porte ses fruits, comme vous avez pu le voir sur l'exemple du suivi des devoirs non faits avec Julie. Mais nous pouvons constater que prendre de bonnes habitudes de travail ou appliquer une méthode n'est pas gagné : cet accompagnement doit être régulier et se poursuivre dans le temps.

L'accompagnement peut permettre de ritualiser des habitudes de travail personnel : je sors mon cahier de texte, je vois l'exercice à faire, je revois d'abord ma leçon avant de le commencer au brouillon, je le recopie au propre avec toujours les mêmes règles (numéro et page), je m'avance dans mes devoirs, je répartis mes devoirs sur la semaine... Quel gain pour la suite des études !

L'aide aux devoirs permet aux professeurs qui encadrent ce dispositif de mesurer la difficulté d'un énoncé (donné par un autre professeur par exemple), d'un exercice, mais aussi d'appréhender le temps réel nécessaire à l'élève pour le résoudre et ainsi, d'adapter ses exigences en classe. Son expérience avec ces élèves en difficulté va lui servir (si l'un n'y arrive pas et ne comprend pas, c'est qu'il doit y en avoir d'autres)

Il permet de répondre à des besoins spécifiques, ponctuels des élèves. Les professeurs qui ne sont pas ceux de la classe peuvent faire des entrées explicatives différentes, permettre une compréhension des consignes, proposer une réponse méthodologique plus large, que l'élève pourra réinvestir. De plus, la structure en petits groupes permet une entraide entre les élèves et plus de dialogue entre eux.

Il permet d'offrir aux élèves un moment propice à la démarche qu'il adopte pour résoudre une difficulté, un problème. En le faisant parler sur sa façon de faire, le professeur identifie mieux un processus d'erreur et peut ainsi lui proposer une aide.

Des difficultés subsistent sur le lien entre les professeurs qui donnent les devoirs et ceux qui encadrent l'aide aux devoirs... malgré des tentatives de résolution.

Le dispositif d'accompagnement éducatif et plus précisément d'aide aux devoirs permet à chaque intervenant de s'interroger sur sa propre pratique avec ses classes : mes consignes sont-elles claires ? Les élèves osent-ils me poser des questions en cas de difficulté ?

Les activités qui suivent l'« aide aux devoirs » ne sont pas seulement des activités de détente.... Rigueur, investissement sont demandés. La dimension créative est importante et l'aspect relationnel entre les intervenants et les élèves est valorisé.

L'offre des activités au collège permet de proposer à chaque élève une diversité de choix afin qu'il y trouve une ouverture, un enrichissement culturel et/ou créatif ainsi qu'un équilibre grâce au sport notamment.

## **VI – LE POINT DE VUE DU CHEF D'ETABLISSEMENT**

L'accompagnement éducatif m'a d'emblée paru une opportunité intéressante pour le collège Bernanos : c'est un collège de quartier, sans ramassage scolaire, les jeunes sont souvent livrés à eux-mêmes après les cours et traînent dans le quartier ; les élèves sont majoritairement issus d'un milieu populaire, et si les familles répondent facilement à nos sollicitations sur le plan éducatif, l'accompagnement des devoirs est rarement assuré de façon satisfaisante.

C'est pourquoi j'ai tenu à affirmer le principe d'une participation non négociable à l'aide aux leçons et devoirs en préalable à toute activité ludique, même si cela a pu paraître inutile pour quelques élèves qui réussissent bien.

De fait, le taux d'adhésion au dispositif a été important dès le 1<sup>o</sup> trimestre, et a augmenté régulièrement au fil de l'année, en fonction des conseils donnés aux parents par les professeurs.

Les personnels ont remarquablement adhéré au dispositif, que ce soit pour assurer de l'aide aux leçons et devoirs ou des activités. C'est évidemment la condition première pour une organisation souple et des objectifs ambitieux. Ainsi, l'offre a pu évoluer au cours de l'année scolaire, voire se spécialiser quand c'était nécessaire. Par exemple, j'ai pu constater en juin que 8 élèves n'obtenaient pas la validation du niveau A2 en anglais, alors que 5 d'entre eux pouvaient prétendre, au vu du contrôle continu, à l'obtention du DNB. Nous avons donc aussitôt constitué un "sauvetage", qui a permis à 4 des 5 élèves d'obtenir la validation d'une compétence supplémentaire.

Je suis tout à fait satisfaite de cette première expérience de l'accompagnement éducatif, et souhaite vivement le maintien de ce dispositif. Toutefois plusieurs questions se posent :

- Les efforts importants en dotation horaire consentis cette année seront-ils maintenus sur le long terme (l'accompagnement éducatif du collège Bernanos représente l'équivalent de 2.5 semaines de fonctionnement de cours, soit environ 1.5 pour l'aide aux devoirs et 1 pour les activités) ?
- En cas de fin de financement ou de restriction, que restera-il du bénévolat qui préexistait, maintenant que les personnels sont habitués à être généreusement rémunérés pour les

activités péri-éducatives ?

- Concernant les activités (et non l'aide aux devoirs et leçons, qui justifie une valorisation financière des compétences enseignantes), les inégalités de traitement entre les catégories d'intervenants pourront-elles être régulées ? En effet, si l'indemnité de base des personnels non enseignants et des intervenants extérieurs (parfois professionnels du domaine concerné) est de 15,94€ brut non défiscalisée, c'est plus du double, défiscalisé, pour un professeur certifié, et pratiquement 3,5 fois plus pour un agrégé, défiscalisé également. Cette politique de rémunération inégalitaire décourage l'adhésion des talents non enseignants et plus encore des intervenants extérieurs qui se considèrent à juste titre comme honteusement dévalorisés.

Au prix de ces ajustements, l'accompagnement éducatif sera vraiment un outil pédagogique et éducatif performant.

*Les intervenants vous remercient de bien vouloir répondre à ces questions pour les aider à dresser un bilan de l'action. Ce questionnaire est anonyme.*

Niveau de votre enfant : 6• 5• 4• 3 •(Entourez les bonnes réponses)

### AIDE AUX DEVOIRS

1. Votre enfant a-t-il été inscrit cette année à l'aide aux devoirs ? oui non

Si oui, à quelle période ? - première période -deuxième période - troisième période

Si non, pourquoi ?  
 problème d'emploi du temps  
 refus de l'enfant  
 inutilité de l'action pour votre enfant  
 autre .....

2. Qui a incité votre enfant à s'inscrire ?

- vous, les parents - le professeur principal - un autre professeur  
 - la principale du collège - autre .....

3. Quelle(s) raisons vous a (ont) poussé à inscrire votre enfant ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

4. Etes-vous satisfait de l'aide aux devoirs ? - oui - non - pas tout à fait  
 - ne se prononce pas

5. Pensez-vous réinscrire votre enfant l'an prochain ?

- oui - non - ne sait pas

### ACTIVITES

1. Votre enfant a-t-il été inscrit à une activité ? - oui - non

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

.....

2. En avez-vous été satisfait ? - oui - non - pas tout à fait

- ne se prononce pas

Pourquoi ?

.....  
 .....





QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX INTERVENANTS

---

Vous vous êtes engagés dans quel domaine ?

- aide aux devoirs
- activité

**Bilan de l'aide aux devoirs et aux leçons :**

Quels sont vos apports par rapport aux élèves ?

Le comportement des élèves est-il identique à celui qu'ils adoptent en cours ?

**Bilan des activités :**

Quelle activité avez vous proposé ?

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre en proposant cette activité ?

Vos relations avec les élèves se sont-elles modifiées lors de cette activité ?

- Non. Pourquoi ?
  
- Oui. Pourquoi ?

A votre avis, quels sont les bénéfices de ce dispositif pour les élèves ?

Renouvellerez-vous votre engagement l'année prochaine ?

- Non. Pourquoi ?
  
- Oui. Pourquoi ?
  
- Autres remarques :